

INFORMATIONS GÉNÉRALES	
PRÉNOM	NOM
DATE DE NAISSANCE (JJ/MM/AAAA)	NUMÉRO DE PROPOSITION

L'assurance des maladies graves n'est pas accessible à quiconque est affligé d'une des maladies suivantes. **Avant** de remplir une demande, veuillez consulter ce guide de pré-sélection. **Veillez ne pas soumettre une demande** si votre client a déjà souffert d'une quelconque de ces maladies ou si un tel diagnostic lui a été posé.

- Accident ischémique transitoire ou cérébral vasculaire
- Cancer *
- Chirurgie de l'aorte
- Chorée de Huntington
- Dépendance à l'alcool ou la toxicomanie dans les 3 dernières années
- Diabète sucré, autre que le diabète de l'adulte
- Fibrose kystique
- Hémophilie
- Hépatite, autre que l'hépatite A
- Lupus érythémateux disséminé
- Maladie d'Alzheimer
- Maladie de Parkinson
- Maladie du coeur, incluant l'infarctus du myocarde, l'angine, la chirurgie valvulaire, le pontage coronarien ou l'angioplastie
- Maladie du rein, autres qu'un calcul rénal
- Motoneurone
- Paralysie permanente
- Remplacement d'une valve
- Sclérose en plaques
- Sclérose latérale amyotrophique
- SIDA, la séropositivité au HIV, ou une maladie associée au SIDA
- Transplantation d'organe
- Tumeur bénigne au cerveau

Il peut y avoir d'autres maladies empêchant l'établissement d'une telle assurance.

Dans le doute, veuillez communiquer avec le service de la sélection avant de remplir une demande.

* Certains cancers sont acceptables; veuillez consulter le service de la sélection.